







CCN51 – La FEHAP doit répondre aux revendications salariales.

## SALAIRES RETRAITES TOUT EST LIÉ

Lors de la dernière Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation (CPPNI) de la CCN51, la FEHAP a refusé d'ouvrir les négociations salariales demandées par l'ensemble des organisations syndicales représentatives.

Les employeurs nous ont clairement signifié qu'en accord avec le gouvernement, plus aucune négociation ne se fera en dehors du projet patronal de CCUE.

Clairement cela signifie que les salariés de la CCN51 n'obtiendront pas d'augmentation de salaire avant longtemps. La négociation d'une convention collective nationale, pour qu'elle aboutisse peut durer de 3 à 5 ans.

Avec une perte de pouvoir d'achat de plus de 35 % depuis 20 ans, les salariés de notre branche professionnelle n'en peuvent plus. Plus de 40% des salariés ont un salaire de base en dessous du SMIC. Les employeurs sont confrontés à une vague sans précédent de démissions.

Notre secteur doit être financé à la hauteur des besoins pour une prise en charge des patients et des résidents de qualité et pour améliorer les conditions de travail des salariés.

Les organisations syndicales signataires appellent l'ensemble des salariés de la FEHAP, à rejoindre massivement la journée de grève et de manifestation du 6 juin, avec comme mot d'ordre :

## « AUGMENTEZ LES SALAIRES, PAS L'AGE DE LA RETRAITE !!! »

Dès à présent réunissons partout nos collègues pour faire de cette journée un point d'appui pour obtenir l'ouverture des négociations sur les salaires dans la CCN51.